



Confirmation

dimanche 1er juillet 2018

dimanche 31 mars 2019

Confirmations 2019 : renseignements

Pour être confirmé à la Communauté Saint Charles Borromée, il faut :

- ▶ être baptisé, et avoir au moins 12 ans et / ou être en classe de 5° ;
- ▶ suivre régulièrement les cours de catéchisme ;
- ▶ faire la journée-rencontre de préparation, le **samedi 26 janvier** de 14h 30 à 16h et la recollection : 2 journées : le **jeudi 28 mars**, et le **vendredi 29 mars**, de 10h 00 à 17h 30 (prévoir un pique-nique).

Date de la confirmation : le **dimanche 31 mars 2019, à 15h**. (à la cathédrale St Louis de Versailles).

▶ Pour la cérémonie elle-même, nous invitons les jeunes à venir habiller "comme s'ils allaient à un mariage" (donc pas d'aube).

Pour s'inscrire :

renvoyer ces renseignements à l'abbé Babinet au 8 avenue Dutartre au Chesnay (78150).

SACREMENT DE LA CONFIRMATION 2019

Attention : merci de tout compléter....

- ▶ NOM :
- ▶ Prénom :
- ▶ Adresse e-mail (si elle existe) :
- ▶ Adresse postale :
- ▶ Numéro de téléphone (fixe et/ou mobile) :
- ▶ Date de naissance :

- ▶ Date de baptême :
- ▶ Lieu du baptême (nom de l'église et nom de la ville) :
- ▶ Diocèse du lieu de baptême :

Je joins :

- ▶ un acte de baptême de mon fils ou de ma fille
- ▶ ou une photocopie de notre carnet de famille catholique.
- ▶ un chèque de 15 euros pour couvrir les frais engagés pour la retraite.

Signature :